

> Editorial



Madame, Monsieur,
Chers Adhérents,

Le CAUE de la Somme a vocation dans le cadre de ses missions à expliquer les évolutions réglementaires mais sans jamais oublier de les illustrer d'exemples concrets. C'est là tout le sens que nous avons voulu donner au cycle #ImaginonsDemain qui prend la forme depuis 2020 de publications, conférences et bientôt d'une visite de l'exposition BâtiCité à Loos-en-Gohelle au mois d'octobre 2022.

Depuis plusieurs années, les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnus par l'Etat nous alertent sur l'évolution du climat et ses conséquences. Le réchauffement climatique s'accélère favorisant un effondrement de la biodiversité.

Ces enjeux planétaires peuvent sembler dépasser le cadre de nos décisions quotidiennes et la réglementation peut paraître complexe dès lors qu'elle se confronte à des situations concrètes. Une transition écologique réussie se situe sans aucun doute à la convergence des textes de loi et de dynamiques locales.

J'en suis convaincue, tout comme les acteurs engagés à qui nous avons choisi de donner la parole dans cette publication. Ils invitent à se rassembler et à créer des démarches collectives au bénéfice de toutes et tous.

Le CAUE peut vous aider dans vos projets, n'hésitez pas à nous contacter !

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Isabelle de Waziers,
Présidente du CAUE de la Somme

Sommaire

p 1 Territoire et transition
énergétique (2)

p 2-3

Le Cluster V.E.R.T.
BRUDED

p 4 CD2E
L'info du Centre de ressources

TERRITOIRE ET TRANSITION ECOLOGIQUE (2)

*Des dynamiques locales
complémentaires au cadre légal !*

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Ce Trait d'Union s'inscrit dans le prolongement de celui intitulé «Territoire et transition écologique : un PCAET c'est quoi ?» édité en mai 2021 qui rappelait que l'aménagement du territoire ne revêtait plus de préoccupations uniquement spatiales. La nécessaire transition écologique implique des interrelations multiples : préservation des ressources en eau ou des terres agricoles, habitat écologique, mobilité, développement économique ou des énergies renouvelables.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) constitue un outil de planification qui s'impose aux PLU et PLUi et entretient des relations de compatibilité avec les SCoT. Indéniablement ce cadre réglementaire reste complexe à appréhender et ne doit pas freiner les initiatives locales qu'elles émergent d'élus, d'entreprises ou de citoyens.

Un projet de territoire vertueux s'inscrit sans aucun doute à l'articulation de plusieurs dynamiques, à la fois réglementaires, intercommunales et communales mais aussi plus simplement pragmatiques. Ce Trait d'Union à travers la prise de parole d'acteurs engagés tend à le démontrer en rappelant que les territoires ruraux ont naturellement vocation à être force de propositions.



A Hédé-Bazouges (35), l'association BRUDED accompagne la réalisation d'un éco-lotissement rural en accord avec la nature et le bourg villageois, depuis un cahier des charges ambitieux (lieux partagés, architecture bioclimatique, matériaux naturels, récupération d'eau de pluie et chauffe-eaux solaires obligatoires) ; Bernard Menguy Architecte



Paul Lhotellier, Président du Cluster V.E.R.T. (Valorisation Energétique des Ressources Territoriales)

Président du groupe Lhotellier, entreprise familiale de B.T.P.

«*Nous agissons en démonstrateurs et accompagnateurs de solutions*»

Comment est né le Cluster V.E.R.T. et en quoi consiste-t-il ?

En 2014, naissaient les Hauts-de-France avec des visées ambitieuses en termes de transition écologique, mais difficilement compréhensibles pour nous, les ruraux : pensées depuis les métropoles, elles semblaient négliger la ruralité.

Avant cette date, sans attendre les politiques descendantes, la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest initiait une véritable stratégie de développement durable, s'appuyant sur nos atouts locaux. Le projet de Cluster V.E.R.T. se structure sur trois piliers qui se doivent d'interagir entre eux :

- Une agriculture durable au service du territoire.
- Des matériaux issus de la terre, géo et biosourcés et la promotion de l'intérêt de leur usage aujourd'hui.
- L'intelligence énergétique.

Les projets s'y agrègent, les filières s'amorcent. Une équipe dédiée et des élus engagés, ouverts et curieux, mettent en mouvement les acteurs du territoire : administration, mondes agricole, de la formation, l'ensemble des acteurs sociaux et économiques.

La plupart des élus étant eux-mêmes agriculteurs et chefs



CC2SO : un écosystème cohérent et localisé, une valorisation durable des ressources énergétiques et naturelles du territoire au service de son développement

d'entreprises, il y a eu une perméabilité évidente entre les différentes composantes du projet de Cluster V.E.R.T.

De quelle façon le Cluster V.E.R.T. s'articule-t-il avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), document planificateur du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois ?

Le Cluster V.E.R.T. épouse les objectifs du PCAET. Certaines de ses actions sont reprises telles qu'elles dans le Plan Climat. Le Cluster V.E.R.T. ne fait pas encore modèle, mais

sollicite les partenariats avec les EPCI voisins. Par exemple, pour le projet **Somme Hydrogène Vert**, on s'est engagé avec Amiens Métropole pour quelques véhicules de sa flotte.

En retour, le PCAET apporte une expertise nécessaire avec un diagnostic complet et une coordination sur un territoire élargi. Il y a synergie utile entre deux échelles de prise en charge de la transition écologique.

Il existe toutefois une vigilance des élus ruraux à ne pas se laisser avaler par une technocratie venue d'en haut.

A la campagne, l'opérationnel doit être immédiat pour penser la transition sur base d'éléments palpables.

Vous êtes dirigeant d'une grande entreprise de B.T.P. (Bâtiment Travaux Publics). Qu'apporte selon vous votre statut à la Présidence du Cluster V.E.R.T. ?

Mon entreprise est une entreprise de bâtisseurs. Comme les paysans, on a de la terre à nos chaussures : nos activités sont contraintes par les réalités physiques (géologie, climat, etc.). Alors on se jette volontiers dans la mêlée quand une stratégie vise à faire la preuve que vitalité et innovation sont des réalités rurales.

Notre entreprise existe depuis 103 ans, les réflexes de sobriété et d'optimisation des ressources, nous les avons depuis toujours : il nous a fallu construire des routes et des maisons avec ce que nous avions sous les pieds. Ce bon sens rural permet de penser un dépassement du court-termisme économique qui depuis 50 ans conduit à des pratiques

aberrantes épuisant ressources et biodiversité.

D'un rapport du GIEC à l'autre, nous savons que le scénario tendanciel d'un moment est le scénario pessimiste du moment précédent. De quelle façon le Cluster V.E.R.T. adapte-t-il ses objectifs à cette situation incertaine ?

La seule certitude est que sans agir urgemment, on va se planter. Mesurer et analyser demande des moyens dont nous ne disposons pas. Donc, nous agissons en démonstrateurs et accompagnateurs de solutions : quand un agriculteur décide en quelques mois de transformer son exploitation agricole en production de miscanthus - marché émergent donc incertain, il faut être sacrément perspicace et solidaire.



Projet de l'hôtel-pépinière d'entreprises situé à Croixrault (80) conçu par Julien Pradat, Architecte (MURMUR Architecture). Une construction exemplaire (matériaux biosourcés et locaux, hautes performances énergétiques et thermiques) pour un lieu emblématique et fédérateur (pépinière d'initiatives, siège du cluster V.E.R.T., lieu d'information et de mutualisation, etc.)

BRUDED, un réseau d'échanges d'expériences de développement rural entre collectivités



Isabelle Joucan, Maire de Guipel, Co-Présidente de BRUDED (Bretagne rurale et ruraine pour un développement durable)

Mikael Laurent, Coordinateur, chargé de développement

«*Les élus parlent aux élus*»

Comment est né BRUDED et en quoi cela consiste-t-il ?

BRUDED est né en 2005 à l'initiative de 5 élus locaux. L'acronyme signifie Bretagne rurale et ruraine pour un développement durable. La ruralité et l'écologie en sont donc le socle.

Ce sont aujourd'hui 270 collectivités et 7 communautés de communes adhérentes sur la Bretagne et la Loire Atlantique, en majorité des communes rurales de petite et moyenne taille.

Le principe fondamental de BRUDED était : «les élus parlent aux élus», c'est-à-dire un partage d'expériences et une analyse commune jugeant de leur reproductibilité ailleurs, en fonction des moyens de chacun. Cela prend la forme de visites et rencontres proposées à l'ensemble des adhérents. BRUDED coordonne aussi l'entraide quant au montage de dossiers, met en relation des élus se questionnant sur un sujet dont d'autres ont l'expérience. Elle documente (fiches projets, vidéos, etc.) les différentes thématiques (aires de jeux, le maintien des commerces, etc.). BRUDED accompagne enfin les projets en cours de réalisation, sans jamais se substituer à une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) ou à



Maison de santé à Hédé-Bazouges (35) / Quinze Architecture (Rennes) Accompagnés par BRUDED, la commune et les médecins locaux soutiennent l'installation de professionnels de santé, au sein d'un bâtiment mutualisé écologique (passif, matériaux biosourcés, etc.).

une expertise technique existante (EPF, CAUE, ALEC...).

BRUDED a évolué d'un réseau de communes vers une ouverture aux communautés de communes. Quelles en furent les raisons ?

Des communautés de communes connaissaient l'intérêt de ce réseau et y ont adhéré par soutien. Ces EPCI adhérentes ont eu accès aux mêmes services que les communes et assisté aux mêmes visites. Des interactions utiles sont alors apparues : dans un contexte souvent problématique de transfert des



Les visites de sites sont au cœur du dispositif de partage et de mutualisation d'expériences (ici, les lotissements et ZAC durables de La Chapelle Thouarault et Langouët (35))

compétences des communes vers les intercommunalités, BRUDED connecte celles-ci à la connaissance fine du terrain dont seule l'échelle communale est capable. L'ingénierie intercommunale se met alors pleinement à son service. En retour, ces rencontres de terrain permettent aux élus communaux de mieux s'approprier l'intercommunalité. Ainsi, l'articulation entre échelles de décisions s'ajuste mieux aux contextes.

Auriez-vous un exemple d'action significative de BRUDED ou sur votre Communauté de Communes ?

Il y en a plein ! Sur la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, je peux citer la dernière visite organisée à Melesse qui présentait ce qui y fut réalisé en termes de mobilité douce. D'autres intercommunalités ont pu prendre connaissance du système de location de Vélos à Assistance Electrique. L'échange a été utile aux visiteurs mais il nous a

aussi permis d'interroger les freins nous empêchant d'aller plus loin, notamment dans cette relation entre communes et intercommunalité.

De quelle façon ces actions s'articulent-elles avec la politique institutionnelle telle que les PCAET ?

BRUDED est un apport important pour ces dispositifs issus de la politique de transition écologique. Les PCAET se déploient en programmes d'actions. Or, de toutes les visites proposées aux adhérents de BRUDED, les élus en charge de ces politiques ramènent des enseignements alimentant leurs Plans Climat. BRUDED s'est notamment appuyé sur des communautés de communes pionnières, comme le Val d'Ille-Aubigné, ayant mis en place un Plan Climat avant même d'y être contrainte.

De quelle façon BRUDED adapte-t-il l'accélération des phénomènes liés au climat et à l'érosion du vivant ?

Nous n'avons pas d'autres outils que nos oreilles ! Nombreuses du fait de la taille du réseau. Nous savons l'urgence à être sobre, à valoriser la biodiversité... Nous agissons alors avec volontarisme, sans attendre l'expertise, au point d'être à l'avant-garde des actions (construction bois-terre-paille, habitat réversible, etc.). La culture écologique se diffuse alors naturellement, par capillarité.

Les enjeux d'habiter et de travailler sur un territoire rural, sont eux aussi traversés par les défis de notre époque : développer durablement sur une décision démocratique productrice de sens commun.



Vincent Thellier, Responsable de l'antenne amiénoise du CD2E (Centre de Déploiement de l'Eco-transition dans les Entreprises et les Territoires), Consultant économie circulaire et filiales bio-sourcières

«L'usage est de produire un nouveau modèle économique»

Pouvez-vous nous expliquer la naissance du CD2E dans le contexte de Loos-en-Gohelle ?

Le CD2E est né à Loos-en-Gohelle en 2001 sous l'impulsion de Jean-François Caron, Maire de cette commune. Dès 1989, en réaction à l'arrêt de l'exploitation du charbon, il contribuait à la reconnaissance patrimoniale et biologique des terrils et à la mise en place depuis celle-ci d'une véritable stratégie de reconversion économique. Il fit de Loos un laboratoire du développement durable, modèle de dynamisation par l'économie verte et la démocratie participative.

Le CD2E procède d'un constat simple : l'urgence de produire un nouveau modèle économique basé sur la sobriété, les nouvelles énergies, les éco-matériaux et l'économie circulaire. Ce modèle bouleverse les habitudes et processus économiques, et s'avère créateur d'emplois.

Symboliquement, la structure s'est implantée à Loos sur une friche minière : l'ancien site d'extraction de charbon faisait place à une économie visant la décarbonation.

Quelles sont ses missions ?

Avec 30 salariés dont une vingtaine d'experts, le CD2E se met au service de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME : il accompagne, met en relation et forme les entreprises, les bailleurs, les promoteurs et les collectivités dans l'évolution de leurs pratiques. Il conseille autant pour la structuration de filières liées à la performance des bâtiments, l'intégration des isolants biosourcés et des énergies renouvelables ainsi que la création de boucles d'économie circulaire, etc. Pour inciter ces pratiques le CD2E s'appuie sur 3 démonstrateurs : BâtiCité et Réhafutur (habitat durable) et Lumiwatt (nouvelles énergies), espaces immersifs et pédagogiques.

Enfin, le centre de formation propose 25 thématiques

différentes sur les sujets innovants et émergents, dont l'insertion de clauses environnementales dans les procédures d'achat public. Son réseau de plus de 200 adhérents et partenaires permet à une multitude de métiers de mutualiser leur expérience pour massifier et accélérer l'éco-transition !

Dans la Somme, quels liens le CD2E entretient-il avec les PCAET ?

Le CD2E collabore avec le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois qui a adhéré en 2021, notamment pour développer de nouvelles actions pour son PCAET. Des coopérations sont en cours de structuration dans le domaine du Bâtiment Durable, en particulier pour sensibiliser à l'utilisation des matériaux biosourcés pour le neuf et la rénovation (dont un projet de crèche de 1 000 m2 isolée en paille en cours, sur Moreuil), des énergies renouvelables et au réemploi des matériaux du bâtiment.



Le CD2E accueille le CAUE vendredi 7 octobre 2022 pour découvrir les 3 démonstrateurs et favoriser la réalisation de bâtiments écologiques grâce à la commande publique !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

tél. 03 22 91 11 65

courriel : caue80@caue80.asso.fr

site : www.caue80.fr

en partenariat avec



L'info du Centre de ressources

Plus d'infos sur :
caue80-ressources.fr

Le Centre de ressources du CAUE 80 offre un accès documentaire de plus de 19 000 références (possibilité d'emprunt) : ouvrages, guides, études, revues.

Catalogue : www.caue80-ressources.fr / Actualités : www.caue80.fr



De la dépendance au pétrole à la résilience locale, Rob Hopkins, Michel Durand, Serge Mongeau, 2018 (214 p.)



Climat, crises, Le plan de transformation de l'économie française, Odile Jacob, The Shift Project, 2022, (272 p.)



Le choix des sobriétés, Ed de l'Atelier, Elisabeth Javelaud, Pablo Servigne et Jean-Baptiste de Foucauld, 2021 (176 p.)



La permaculture, en route pour la transition écologique, Terre Vivante, Grégory Derville, 2018 (207 p.)

Directement sur le web !

Communiqué de presse GIEC (28/02/2022) : <https://vu.fr/uXce>

Association Négawatt : <https://vu.fr/RKHm>

RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité) : <https://vu.fr/EqvQ>

Banque des Territoires (rubrique Améliorer le dialogue avec les citoyens) : <https://vu.fr/OuRc>